APPEL A CANDIDATURE INTERNE / EXTERNE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn recrute

un(e) adjoint(e) au chef du CSP ALBI (H/F)

Du grade de lieutenant de 1ère classe, lieutenant hors classe ou capitaine de sapeurs-pompiers professionnels

Type de recrutement :
- par voie de mutation interne / externe ou sur liste d'aptitude

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt

Affectation : Au centre de secours principal d'Albi

Département du sud de la France comptant 390 000 habitants, le Tarn est idéalement situé à 2 heures des sommets pyrénéens et des plages méditerranéennes. Ses deux agglomérations Castres et Albi, de 50 000 habitants chacune, se trouvant à 1h00 de Toulouse, concentrent l'essentiel des services, entreprises, loisirs et écoles supérieures. Située à 40 min de Castres, Albi jouit d'une position touristique privilégiée avec l'inscription de la Cité épiscopale au patrimoine mondial de l'UNESCO. Au pied de la Montagne Noire, la ville de Castres cultive son lien indéfectible avec le club de rugby « Castres Olympique » qui évolue en Top 14.

Avec 1300 sapeurs-pompiers volontaires, 273 sapeurs-pompiers professionnels et 70 agents relevant des filières administratives et techniques, ainsi qu'un maillage territorial de 31 centres de secours, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) effectue annuellement 27 000 interventions sur le territoire du Tarn. Face aux défis toujours plus nombreux imposés par les évolutions climatiques, techniques et sociales, le SDIS s'engage avec force pour répondre avec efficacité aux situations d'urgences auxquelles la population qu'il défend se voit confrontée au quotidien. A la frange de l'arc méditerranéen, le SDIS 81 dispose de la spécialité « feu de forêts », l'amenant régulièrement à engager des renforts extra-départementaux sur les zones touchées par les feux de forêt. La nature des autres risques présents dans le département justifient également la présence des spécialités « risques chimiques et biologiques », « secours subaquatiques et nautiques », « sauvetage-déblaiement » et « risques animaliers ».

Missions fonctionnelles :

Seconder le chef de centre dans la gestion administrative, financière et technique du centre :
- Assurer l'administration générale et la gestion technique du centre ;
- Participer aux processus et circuits de décision ;
- Organiser le fonctionnement administratif du centre.

Seconder et suppléer le chef de centre pour maintenir la capacité opérationnelle du centre :
- Organiser le fonctionnement opérationnel du centre ;
- Optimiser et piloter la gestion des ressources et des moyens du centre pour garantir la continuité du service ;
- Participer à la mise en œuvre des missions de prévention, de prévision et de planification des risques.

Seconder et suppléer le chef de centre pour gérer les ressources humaines :
- Superviser l'application des règlements et des procédures ;
- Promouvoir et favoriser le développement du volontariat ;
- Définir les besoins du centre et les compétences associées.

Missions opérationnelles : chef de groupe ou chef de colonne sur le groupement territorial nord

Savoirs et savoir-faire :

- Capacité à manager un effectif mixte
- Sens du commandement, de l'animation d'équipe et des responsabilités
- Sens de l'analyse et de la transversalité
- Maîtrise des outils bureautique

Qualités requises :

- Rigueur et organisation
- Loyauté et exemplarité
- Capacités d'adaptation
- Autonomie, réactivité et sens des priorités
- Sens des relations humaines, de la communication et du dialogue
- Disponibilité

Conditions de travail :

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire composé de l'IFTS et de la prime spécifique du SDIS
- CNAS et IGESA
- Titres restaurant
- Participation à la complémentaire santé
- Participation à la complémentaire prévoyance

Pour tout renseignement, contacter
le Commandant Romain GOULESQUE, chef du CSP ALBI
au 06.73.41.86.84

Les candidatures devront :

✔ être composées des éléments suivants :
- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- les 3 dernières fiches d'évaluation (entretien annuel/professionnel)
- pour les fonctionnaires : le dernier arrêté de situation administrative
- pour les candidatures internes : sous couvert et avis hiérarchique

✔ parvenir à l'État-major, service « management des recrutements et carrières »

au plus tard le 17 février 2025, soit :

- par courriel : smrc@sdis81.fr
- par courrier : 15 rue de Jautzou – CS 92040 – 81012 ALBI CEDEX 9
- déposées sur le site internet du SDIS : www.sdis81.fr

Protection des données à caractère personnels (RGPD) :
Les informations collectées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn (SDIS 81) directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité le recrutement des agents du SDIS 81. Ces informations sont à destination exclusive du SDIS 81 et seront conservées 90 ans à compter de la date de naissance pour les candidats retenus et pendant 2 ans dans le cas contraire.
Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.
Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande au Délégué à la protection des données du SDIS 81 par courrier au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn, 15 rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09 ou par courriel dpd@sdis81.fr.